

## Kit de survie : Partenariats innovants

Constat :	Types de partenaires identifiés	Ses avantages	Ses faiblesses	Sa contrepartie	Ce qu'il peut apporter à l'AICT ?
<p>Au moment où l'Action Européenne et Internationale des Collectivités territoriales (AEICT) est marquée par la tourmente, tant au niveau de ses restrictions budgétaires, de ses finalités d'action que de ses modes opératoires, il semble opportun pour l'ARRICOD de chercher à savoir si des partenariats innovants ou d'autres déjà connus mériteraient d'être envisagés, renforcés ou stimulés.</p>	<b>Service d'information - jeunesse</b>	Suivi des structures jeunesse et vrai travail de fond	Peu de maîtrise des langues étrangères	Leur projet prime contre celui plus global des RI	Apporter à l'AICT le pouvoir de parler de pair à pair
	<b>Union européenne</b>	Financement et pouvoir de conviction liée à l'institution	Decrédibilisation de l'UE Complexité et rigueur excessives parfois décourageantes		Apporter un relais de financement
	<b>Partenaire allemand fiable</b>	Acharnement, résistance, fiabilité, malgré les alternances	Manque de capacité à faire évoluer les actions	Mêmes actions de part et d'autre	Apporter une continuité
	<b>F3E</b>	Accompagnement méthodologique des partenaires Apport de crédibilité à l'action	Bâti surtout pour les ONG de développement		Mieux évaluer le changement
	<b>Service de coopération au développement</b>	Professionnalisme, écoute, mise en contact avec les jeunes à l'étranger/en France, possibilité de formation	Ne propose pas de financements	Mise à disposition des jeunes aux collectivités qui ne sont pas accrédités pour recevoir le service civique	Apporte un appui à la mobilité
	<b>AFD</b>	Des financements et des compétences	Moyens financiers trop conséquents, sa puissance de frappe financière ne doit pas faire oublier les compétences et complémentarités que l'AFD peut apporter aux projets. Souvent vue uniquement comme un bailleur, (de projets d'importance).		Apporte un rôle dans l'intérêt de la France et permet de remettre en perspective l'AICT au regard des enjeux portés par l'Etat
	<b>CDC</b>	Appuie les aménageurs, le réseau HLM, a des grandes compétences tandis que des partenaires à l'étranger ont besoin de ces compétences	N'a pas forcément le contexte international en tête	Attend une ouverture internationale	Apporte de la crédibilité en particulier par rapport aux élus Nouvelles thématiques d'intervention pour alimenter la coopération (logement en particulier)
	<b>Business France</b>	Réseau à l'international, intelligence économique sur des marchés porteurs Accompagne des entreprises sur des politiques publiques et structure les entreprises dans leur offre		Partenaire à rémunérer	Apporte un volet économique à l'international Certaines régions disposent d'un contrat cadre avec Business France

## Kit de survie : Partenariats innovants

	<b>Association culturelle franco-étrangère</b>	Bouche à oreille, réseau, connaissance du tissu local, relais citoyens, créer la flamme ! Exemple : association franco-japonaise de Nantes.	Nécessité d'être canalisé pour ne pas aller tous azimuts	Publicité des actions et moyens à fournir	Apporte une dynamisation des relations franco-japonaises, caisse de résonance
	<b>Equipe de référents en interne</b>	Connaissance de tous les sujets	Inscrits dans une hiérarchie pas forcément très ouverte, une hiérarchie qu'il importe d'associer en amont.	Il lui faut une plus-value concrète dans ces actions	Diversifie les compétences, les champs d'intervention possibles ; apporte de l'expertise technique, Diversifie les thématiques des projets d'AICT.

### Analyse ARRICOD :

D'une manière générale, la plupart des partenaires "traditionnels" (services internes, associations du territoire, etc.) sont connus, mais il existe aussi des partenariats innovants qui pourraient être développés. D'une manière plus précise, la connaissance des partenariats traditionnels et celle de leur mode de fonctionnement, de leur porte d'entrée pour les collectivités ou de leur réelle plus-value quant à une action internationale, est moins évidente. Ces partenaires sont soit rencontrés de manière fortuite, soit à la suite de recherche de mise en contact après ciblage. Dans le cadre de partenariats avec des acteurs nationaux, l'enjeu est de veiller à inscrire l'intérêt d'une action locale dans le cadre d'une politique globale.

### Recommandations ARRICOD :

- Considérer des bailleurs (AFD, CDC, etc.) comme non seulement des financeurs mais aussi des partenaires pouvant avoir une plus-value dans le montage de projets et en apports de nouvelles ressources. Ces acteurs souhaitent développer leur collaboration avec les territoires.
- Réaliser une cartographie des acteurs à l'exemple de Grenoble apparaît fondamental, afin de justifier des partenariats avec tel ou tel territoire mais aussi simplement afin de savoir "qui fait quoi où", ce qui peut permettre d'imaginer des projets en partant des possibilités du territoire.

Pour vous impliquer davantage aux travaux de l'ARRICOD - renseignez-vous sur [arricod@gmail.com](mailto:arricod@gmail.com)  
Suivez-nous sur [www.arricod.fr](http://www.arricod.fr)